



DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

TEL :

E-mail :

CADRE RESERVE À L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée du dossier :

Décision du Jury :

État du dossier :

Admis

Liste d'attente

Refusé

Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur Autorisé par le Ministère de l'Education Nationale sous le N°302/2009

933, Lot Al Massar, Route de Safi, Marrakech
Tel : 0524 336 747 **Fax :** 0524 356 071 **GSM :** 0661 455 336
Site Web : www.istim.ac.ma **E-mail :** istim.marrakech@gmail.com

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ADMISSION A L'ISTIM

1- Conditions d'accès

L'accès à l'ISTIM est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat en sciences mathématiques, sciences expérimentales, technique ou équivalent et possédant un niveau satisfaisant dans les matières scientifiques et les langues français et anglais. L'admission est conditionnée par l'étude du dossier par une commission d'admission ainsi que par l'entretien réalisé avec le candidat dont le dossier a été retenu par la commission.

2- Pièces exigées dans le dossier de préinscription

Tout candidat est tenu de soumettre, au cours de la période d'ouverture à l'admission, un dossier de pré inscription comprenant :

- ❖ Un formulaire d'inscription dûment rempli (PDF). *(voir pièces jointes A1)*
- ❖ Le bulletin des notes obtenues pour les trois dernières années académiques et le baccalauréat.
- ❖ Un extrait d'acte de naissance datant de moins de trois (3) mois.
- ❖ Une photocopie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ou du passeport pour les étrangers.
- ❖ Quatre photos (format CIN).
- ❖ Deux photocopies certifiées conformes du baccalauréat.
- ❖ Un dossier médical, (PDF). *(voir pièces jointes A2)*
- ❖ Un certificat de prise en charge des frais de scolarité (PDF). *(voir pièces jointes A3)*

3- Conditions d'accès pour les étudiants d'autres institutions

Les candidats ayant poursuivi des études dans d'autres établissements universitaires peuvent accéder à l'ISTIM, sous réserve de remplir les conditions générales d'admission précisées ci-dessus.

Ils peuvent bénéficier du transfert de cours pris dans une autre institution universitaire, qui sont équivalents à ceux offerts par l'ISTIM.

Seuls les cours sanctionnés par des notes jugées satisfaisantes sont transférables. La décision de transfert des cours pris dans une autre institution universitaire est prononcée par le comité d'admission qui est composé du directeur du département pédagogique de l'Institut (Président) et de deux enseignants au moins de l'Institut assurant l'enseignement des cours concernés.

Le comité émet son avis sur la base, selon les cas, de l'examen des documents administratifs et académiques (attestation de scolarité, relevé de notes, recommandations, catalogues, ...) soumis par le candidat, sur la base de l'entretien avec le candidat et/ou de tests subis par celui-ci.

4- Conditions d'accès pour les étudiants étrangers

L'Institut est ouvert aux étudiants étrangers remplissant les conditions générales d'admission précisées ci-dessus. Cependant, le baccalauréat ou le diplôme équivalent des étudiants étrangers doivent être validés par le service des équivalences au ministère marocain de l'enseignement supérieur.

5- Conditions de réadmission d'anciens étudiants de l'ISTIM

Les étudiants de l'ISTIM qui souhaitent réintégrer l'Institut après une absence d'un ou plusieurs semestres sont tenus de soumettre une demande écrite en ce sens à la direction de l'institut.

Ils peuvent être réadmis, dans le cas où leur absence est justifiée. L'étudiant qui a poursuivi des cours dans d'autres institutions est tenu de soumettre les bulletins de ses notes scolaires, et de fournir une attestation prouvant que son départ n'est pas motivé par des raisons de discipline.

6- Notification de la décision d'admission

La décision d'admission, une fois prononcée par le comité d'admission, est notifiée au candidat concerné. Cependant, l'admission n'est définitive qu'après avoir soumis l'original du baccalauréat et payé la totalité des frais de scolarité.

A1 : INFORMATIONS PERSONNELLES**Etudiant**

*Photo
d'identité
récente*

Nom :
Prénom :
Sexe : Masculin Féminin
Né(e) le : à
Nationalité :
Etablissement secondaire fréquenté :

Adresse personnelle :
..... Ville : Pays :
Tel : Fax : E-mail :
Adresse des parents :
..... Ville : Pays :
Tel : Fax : E-mail :

Parents / Tuteur**❖ Père :**

Nom :
Prénom :
Profession :
Lieu du Travail :
..... Ville : Pays :
Tel: Fax : E-mail :

❖ Mère :

Nom:
Prénom:
Profession:
Lieu du Travail :
..... Ville : Pays :
Tel : Fax : E-mail :

A1 : ETUDES SECONDAIRES

Type de Baccalauréat	Date d'obtention	Moyenne générale		Mention
		Contrôles continus	Examens	

Indiquez tout autre diplôme équivalent :

Merci de mentionner vos moyennes obtenues au baccalauréat dans les matières suivantes :

Maths		Physique		Français		Anglais	
Contrôles continus	Examens						

Citez dans le tableau ci-après, par ordre chronologique les établissements secondaires fréquentés au cours des trois dernières années :

Année	Etablissement	Ville	Publique ou privé	Niveau académique	Moyenne annuelle
20 .. - 20 ..					
20 .. - 20 ..					
20 .. - 20 ..					

Merci d'indiquer votre niveau de maîtrise des langues en utilisant les termes suivants : Très bien, bien, assez bien, moyen ou faible :

Langue	Compréhension	Ecrit	Oral
Français			
Anglais			

A1 : ETUDES SUPERIEURES

Citez par ordre chronologique les établissements supérieurs fréquentés après l'obtention du baccalauréat :

Année	Etablissement	Ville	Publique ou privé	Niveau académique	Moyenne annuelle
20 .. - 20 ..					
20 .. - 20 ..					
20 .. - 20 ..					
20 .. - 20 ..					

Je certifie que les informations rapportées dans cette déclaration sont correctes, et m'engage en cas d'admission à l'ISTIM à respecter entièrement le règlement intérieur de l'Institut.

Porter la mention «lu et approuvé »

Signature de l'Etudiant

A : Le :

A2 : DOSSIER MEDICAL

Souffrez-vous de maladies chroniques : Oui Non

Si oui, préciser lesquelles:

Nom, Adresse et Téléphone de votre médecin traitant :
.....

Etes vous allergique à des médicaments particuliers : Oui Non

Si oui, préciser lesquels :

En cas d'accidents ou d'urgence, mentionner, avec précision, le nom, adresse et numéro de téléphone de la personne à contacter

Veillez mentionner, avec précision, le nom, adresse et numéro de téléphone du centre hospitalier à contacter :.....

Si aucun centre n'est mentionné l'Institut se réserve le droit de conduire l'étudiant en cas de besoin au frais de ce dernier à la clinique choisie par l'ISTIM.

Je certifie que les informations rapportées dans cette déclaration sont correctes.

Porter la mention « lu et approuvé »

Signature de l'Etudiant

A : Le :



A3 : PRISE EN CHARGE

Information à remplir par le tuteur

Nom:

Prénom:

Adresse personnelle:

..... Ville : Pays :

Tel : GSM : Fax : E-mail :

Profession : Lieu du travail :

.....

Ville : Pays : Tel : Fax :

E-mail :

Je soussigné,....., en qualité de
m'engage à régler les frais de scolarité de
durant ses études à l'ISTIM au début de chaque semestre académique.

Porter la mention « lu et approuvé »

Signature du Tuteur :

A : Le :

ANNEE ACADEMIQUE 2011/2012**Pièces à fournir pour la constitution du dossier****❖ Préinscription :**

- Formulaire d'inscription dûment rempli.
- Un relevé de notes des trois dernières années académiques et le bulletin du baccalauréat.
- Un extrait d'acte de naissance.
- Une photocopie de la carte nationale ou du passeport pour les étrangers.
- 4 photos (Format CIN).
- 2 photocopies certifiées conformes à l'originale du baccalauréat.
- Prise en charge s'il y a lieu.
- Dossier médical.
- Pour les baccalauréats étrangers, l'équivalence du diplôme.
- Transfert de matières (Après baccalauréat)
 - Un relevé de notes officiel
 - Un descriptif officiel des matières étudiées

❖ Inscription définitive :

- L'original du baccalauréat.
- Le règlement des frais d'inscription.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont réglés une fois par an au début de chaque année scolaire lors du dépôt du dossier d'inscription à l'ISTIM.

Montant des frais d'inscription = 3000,00DH/an

Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont semestriels et sont réglés au début de chaque semestre. Le semestre 1 commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 Janvier. Le semestre 2 commence le 1^{er} Février et se termine le 30 Juin.

Montant des frais de scolarité = 15500,00DH/semestre

Soit un total annuel de : 34000,00 DH

Remarques :

- ✓ Une remise de 10% est accordée à tout étudiant qui paie la totalité de l'année avant le 31 octobre.
- ✓ Tout étudiant de l'ISTIM peut faire bénéficier ses proches d'une remise de 10% s'ils viennent s'inscrire à l'ISTIM ; et pourra lui-même dans ce cas bénéficier d'une remise de 10% au même titre que ses proches.

Soyez donc les biens venu (e)s à l'ISTIM

MOTIVATIONS

Merci de nous accorder une minute pour répondre à ces deux questions :

Comment avez-vous connu l'ISTIM?

Réponse :

Quelles sont les raisons principales de votre choix ?

Réponse :



STIM